

**Système de notes attribuées par la Surveillance des placements :**

- Aucune préoccupation
- Préoccupations modérées nécessitant une surveillance fréquente et étroite
- Préoccupations sérieuses nécessitant un examen approfondi et susceptibles d'entraîner le retrait de la plateforme de fonds

Date 2/10/2026

Gestionnaire de fonds Scheer Rowlett

Statut de la Surveillance des placements ● **Fonds en règle**

Produits visés :

Fonds d'actions canadiennes Scheer Rowlett Manuvie

Sommaire

- Le Fonds d'actions canadiennes Scheer Rowlett a été placé sur la liste de surveillance étroite (LSE) au premier trimestre de 2024, à la suite du départ à la retraite de Lloyd Rowlett, cofondateur du cabinet, ancien président et ancien gestionnaire principal du Fonds d'actions canadiennes.
- Le transfert des responsabilités de M. Lloyd à Ratul Kapur, nouveau président, chef des placements et gestionnaire de portefeuille principal était prévu depuis longtemps. En effet, la transition des rôles et des responsabilités avait été communiquée bien à l'avance : M. Kapur est devenu cogestionnaire de portefeuille principal en 2020, puis gestionnaire de portefeuille principal, chef des placements et président du cabinet en 2023.
- Il n'y a eu aucun changement dans l'approche, le positionnement ou le plan de rendement prévu du Fonds.
- Les inquiétudes se sont atténuées au fil du temps, car il n'y a pas eu de sorties d'actifs importantes qui auraient représenté un risque important pour le cabinet.

Commentaires

Lloyd Rowlett, cofondateur de Scheer Rowlett, ancien président et cogestionnaire du Fonds d'actions canadiennes, a pris sa retraite le 31 décembre 2024. L'équipe Recherche de gestionnaires, Monde a ensuite placé le Fonds sur la LSE avec une note « Fonds faisant l'objet d'un examen minutieux » afin d'évaluer l'incidence du départ de M. Lloyd sur le cabinet ainsi que sur le positionnement et l'approche du Fonds.

Répercussions

Les inquiétudes se sont apaisées au fil du temps; l'équipe RGM s'est habituée à ce départ et a constaté l'absence d'effet important sur le Fonds d'actions canadiennes. Les préoccupations ont été considérablement atténuées par les plans de relève, qui ont conduit M. Kapur à assumer progressivement les responsabilités de M. Lloyd à titre de cogestionnaire

de portefeuille en 2020, puis de gestionnaire de portefeuille principal, de chef des placements et de président du cabinet en 2023.

Mot de la fin

Étant donné que les inquiétudes liées au transfert des responsabilités se sont apaisées avec le temps, qu'il n'y a eu aucune incidence négative sur le positionnement ou le processus du Fonds et que la stabilité du cabinet et le niveau des actifs des clients n'ont pas été significativement affectés par les changements au sein de l'équipe de gestion de portefeuille, l'équipe RGM a relevé la note du Fonds à « En règle » après un examen approfondi de la transition.



La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie)

Les produits et services d'épargne-retraite collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Les bulletins Avis et Message de la Surveillance des placements^{MC} sont des publications de Recherche de gestionnaires, Monde (« RGM ») de Manuvie. Les renseignements qui figurent aux présentes ne sont pas exhaustifs; RGM ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2026. Tous droits réservés. Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite pour obtenir de plus amples renseignements. Manuvie, C. P. 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9.